



REHABILITATION ENERGETIQUE DE DIX MAISONS INDIVIDUELLES

APPEL A CANDIDATURE

ADEME Direction régionale des Pays de la Loire

1. Description de l'appel à candidature

Avec 44 % du bilan énergétique, le secteur du bâtiment est le plus consommateur d'énergie. Egalement contributeur de 22 % des émissions nationales de CO₂, il constitue de fait un gisement important d'économies d'énergie et donc de réduction de gaz à effet de serre. Avec environ 18 millions de maisons individuelles pour une consommation de 462 TWh (58 % de la consommation du secteur du bâtiment), la réhabilitation énergétique de ces logements est indispensable pour atteindre les objectifs fixés par la loi ENE issue du Grenelle de l'Environnement.

L'ADEME Direction régionale des Pays de la Loire souhaite donc promouvoir et mettre en avant des projets de réhabilitation thermique de maisons individuelles réussis et reproductibles d'un point de vue technique et économique. Pour cela l'ADEME Pays de la Loire lance le projet "10 rénovations BBC".

Objectifs :

- Identifier 10 propriétaires de maisons individuelles en Pays de la Loire qui ont pour objectif de réaliser des travaux ambitieux de réhabilitation thermique et énergétique ;
- Leur offrir un accompagnement gratuit tout au long de leur projet par un groupement de Bureau d'Etudes spécialisés (BE) : les cabinets Ty Eco² et Hinoki ;
- Communiquer aux particuliers et aux artisans les bonnes pratiques et les enseignements de chacun des projets.

Echéance :

- Dépôt des candidatures : Juin 2012 à Septembre 2012 ;
- Fin des travaux de réhabilitation énergétique : Décembre 2013 au plus tard.

Sélection des projets :

- Les candidats doivent être propriétaires de leur maison ;
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé et devront être terminés avant fin 2013 ;
- Les candidats ont pour objectif d'atteindre le niveau BBC rénovation ou au-delà (la certification n'est pas obligatoire) ;
- Leur budget et intentions doivent être compatibles avec une rénovation lourde (par exemple : isolation du toit, des murs, pose d'une ventilation et changement de chauffage) ;

- Les candidats doivent s'engager à ce que l'ADEME puisse communiquer sur leur projet et organiser 1 à 3 visites dans leur maison pendant ou après les travaux ;
- Les candidats doivent s'engager à suivre mensuellement leurs consommations d'énergie pendant 1 an après la fin des travaux.

Contenu de l'accompagnement offert par l'ADEME :

- Les BE feront un audit énergétique et hygrothermique complet du bâtiment, avec entre autres des relevés de température, un test d'étanchéité à l'air, une enquête auprès des foyers sur leurs doléances,... ;
- A partir de cet audit approfondi, les BE établiront des préconisations techniques précises (caractéristiques des matériaux et matériels, mise en œuvre), chiffrées et justifiées qui permettront d'atteindre des consommations énergétiques après travaux de 80 kWh/m².an ou moins. Ils établiront pour cela des schémas "points de vigilance" pour faciliter la mise en œuvre future des travaux ;
- Les BE assisteront les foyers pour consulter des artisans, et prioritairement des groupements d'artisans qualifiés ;
- Les BE viendront sensibiliser les artisans à l'étanchéité à l'air en début de chantier. Ils viendront ensuite suivre les travaux, avant de revenir pour réaliser un test d'étanchéité à l'air en cours de chantier. Les foyers pourront joindre ponctuellement les BE en cas de problème particulier sur les chantiers ;
- Après travaux, les BE viendront réaliser un troisième et dernier test d'étanchéité à l'air, et vérifieront le bon fonctionnement et le bon réglage des équipements. Ils proposeront un tableau de bord de suivi des consommations à chaque foyer ;
- Un an après la fin des travaux et à partir du suivi des consommations effectuées par les usagers, les BE feront un bilan avec chaque foyer et analyseront les écarts par rapport aux estimations préalables.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

2. Données générales

Mr Mme Mlle Mr et Mme

Nom – Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Mobile :

Email :

Statut du propriétaire : Particulier SCI autres :

Nombre d'occupants permanents : adultes enfants.....

Adresse du projet (si différente) :

.....

3. Description de la maison

Surface actuelle (m² habitables) : Surface finale (m² habitables) :

Année de construction :

Des travaux de performance énergétique ont-ils déjà été réalisés (si oui, lesquels : description des travaux et dates de réalisation) :

.....

.....

.....

Description du bâti :

Les parois (matériaux et isolation) :

Murs :

Planchers :

Toiture/plafond :

Les menuiseries :

Matériaux :

Simple vitrage Double vitrage..... Volets : Oui Non

(Si nécessaire, précisez le nombre de menuiserie par type de vitrage)

Description des équipements thermiques et année d'installation:

Mode de chauffage (chaudière/radiateurs, convecteurs, autres...) :.....

Année d'installation :.....

Energie principale de chauffage :.....

Production d'eau chaude sanitaire :

Année d'installation :.....

Climatisation :.....

Année d'installation :.....

Description de la ventilation :

Ventilation naturelle VMC

Consommation d'énergie :

Indiquez par énergie la consommation sur une année :

Energie 1 :..... Consommation :..... Unités :.....

Energie 2:..... Consommation :..... Unités :.....

Energie 3 :..... Consommation :..... Unités :.....

Défauts thermiques observés :

Humidité / condensation : Si oui, où sont localisés les défauts ?

Infiltrations d'air : Si oui, où sont localisés les défauts ?

Zones particulièrement froides : Si oui, où sont localisés les défauts

Autres.....

4. Votre projet

Description du projet :

.....

.....

.....

Quels sont les objectifs fixés au niveau de la performance énergétique ?

(Consommation d'énergie primaire par m² pour le chauffage, le refroidissement, la production d'eau chaude sanitaire, l'éclairage et les auxiliaires)

.....

.....

Envisagez-vous de respecter les exigences du label BBC Effinergie Rénovation ?

(<http://www.effinergie.org/index.php/les-labels-effinergie/bbc-effinergie-renovation>)

Oui Non

Etes-vous prêt à étudier toutes les solutions proposées par les bureaux d'études ?

Quel est votre budget « Travaux » disponible ?

Projet d'extension (surface et volume chauffé en plus) :

Date de début des travaux :

Date de fin des travaux :

Avez-vous choisi vos artisans ? Non Oui, lesquels

Avez-vous choisi un maître d'œuvre ou bien un architecte ? Non Oui, lesquels.....

Comptez-vous réaliser des travaux par vous même ? Non Oui, lesquels

Merci de joindre des plans et des photos de l'existant.

5. Votre engagement :

L'ADEME communiquera sur les résultats de cet accompagnement dans l'objectif de promouvoir les bonnes pratiques auprès des particuliers et des professionnels (par exemple : visite du site pendant et/ou après les travaux, site Internet dédié, plaquette de communication). Des photos de votre logement pourront être prises avant, pendant et après les travaux afin d'illustrer des outils de communication (guide pratique, visite virtuelle).

L'ADEME, ou bien l'Espace Info→Energie, organisera une ou plusieurs visites à destination des particuliers et des professionnels, de votre maison pendant ou après les travaux.

Vous vous engagez à habiter au minimum pendant 18 mois après la réalisation des travaux.

A, le.....

Signature :

Formulaire à retourner à l'adresse suivante :

ADEME
Direction régionale des Pays de la Loire
5, Bd Vincent Gâche – BP 90302
44203 Nantes cedex 02
Contact : Christophe De Saint Jores
Mail : christophe.saintjoresademe.fr
Tél : 02 40 35 80 11

Informations techniques :

Espace Info→Energie

0810 036 038

ou

<http://www.info-energie-paysdelaloire.fr/>

